



AR - DE - EN - ES - FR - HR - IT - PL - PT - ZH_TW

LÉON XIV

AUDIENCE GÉNÉRALE

Salle Paul VI

Mercredi 28 janvier 2026

[Multimédia]

Catéchèse. Les documents du Concile vatican II I. La Constitution dogmatique *Dei Verbum* 3. Un seul dépôt sacré. La relation entre Écriture et Tradition.

Chers frères et sœurs, bonjour, et bienvenue !

En poursuivant la lecture de la Constitution conciliaire *Dei Verbum* sur la Révélation divine, nous réfléchissons aujourd'hui sur le lien entre l'Écriture Sainte et la Tradition. Nous pouvons prendre comme toile de fond deux scènes évangéliques. Dans la première, qui se déroule au Cénacle, Jésus, dans son grand discours-testament adressé à ses disciples, affirme : « Je vous ai dit ces choses pendant que je suis encore avec vous. Mais le Paraclet, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. [...] Quand il viendra, l'Esprit de vérité, il vous guidera vers la vérité tout entière » (Jn 14, 25-26 ; 16, 13).

La deuxième scène nous conduit, quant à elle, sur les collines de Galilée. Jésus ressuscité se montre à ses disciples, qui sont surpris et dubitatifs, et leur donne une mission : « Allez, faites de toutes les nations des disciples, [...] leur enseignant à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28, 19-20). Dans ces deux scènes, le lien étroit entre la parole prononcée par le Christ et sa diffusion au cours des siècles est évident.

C'est ce qu'affirme le **Concile Vatican II** en recourant à une image évocatrice : « La sainte Tradition et la Sainte Écriture sont donc reliées et communiquent étroitement entre elles. Car toutes deux, jaillissant de la même source divine, ne forment pour ainsi dire qu'un tout et tendent à une même fin » (**Dei Verbum**, 9). La Tradition ecclésiale se ramifie tout au long de l'histoire à travers l'Église qui garde, interprète et incarne la Parole de Dieu. *Catéchisme de l'Église Catholique* (cf. n° 113) renvoie à cet égard à une devise des Pères de l'Église : « La Sainte Écriture est écrite dans le cœur de l'Église avant d'être écrite sur des supports matériels », c'est-à-dire dans le texte sacré.

Dans le sillage des paroles du Christ que nous avons citées plus haut, le Concile affirme que « la Tradition d'origine apostolique progresse dans l'Église avec l'aide du Saint-Esprit » (**DV**, 8). Cela se produit grâce à la pleine compréhension par « la réflexion et l'étude des croyants », à travers l'expérience qui naît d'une « intelligence plus profonde des choses spirituelles » et, surtout, grâce à la prédication des successeurs des apôtres qui ont reçu « un charisme certain de vérité ». En résumé, « l'Église, dans sa doctrine, sa vie et son culte, perpétue et transmet à toutes les générations tout ce qu'elle croit » (*ibid.*).

À ce propos, célèbre est l'expression de saint Grégoire le Grand : « La Sainte Écriture grandit avec ceux qui la lisent » **[1]**. Et saint Augustin avait déjà affirmé qu'« il n'y a qu'un seul discours de Dieu qui se développe dans toute l'Écriture et qu'il n'y a qu'un seul Verbe qui résonne dans la bouche de tant de saints » **[2]**. La Parole de Dieu n'est donc pas figée, mais elle est une réalité vivante et organique qui se développe et croît au sein de la Tradition. Grâce à l'Esprit Saint, celle-ci la comprend dans toute la richesse de sa vérité et l'incarne dans les coordonnées changeantes de l'histoire.

À cet égard, ce que proposait le saint docteur de l'Église John Henry Newman dans son ouvrage intitulé *Le développement de la doctrine chrétienne* est suggestif. Il affirmait que le christianisme, tant comme expérience communautaire que comme doctrine, est une réalité dynamique, comme l'a indiqué Jésus lui-même dans les paraboles de la graine (cf. Mc 4, 26-29) : une réalité vivante qui se développe grâce à une force vitale intérieure. **[3]**

L'apôtre Paul exhorte à plusieurs reprises son disciple et collaborateur Timothée : « O Timothée, garde le *dépôt* qui t'a été confié » (1Tm 6, 20 ; cf. 2 Tm 1, 12.14). La constitution dogmatique *Dei Verbum* fait écho à ce texte paulinien lorsqu'elle dit : « La sainte Tradition et la Sainte Écriture constituent un unique dépôt sacré de la Parole de Dieu, confié à l'Église », interprété par le « Magistère vivant de l'Église dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus Christ » (n° 10). Le terme « dépôt » est, dans son sens originel, de nature juridique et impose au dépositaire le devoir de conserver le contenu, qui dans ce cas est la foi, et de le transmettre intact.

Le « dépôt » de la Parole de Dieu est encore aujourd'hui entre les mains de l'Église et nous tous, dans les différents ministères ecclésiaux, devons continuer à le préserver dans son intégrité, comme une étoile polaire pour notre cheminement dans la complexité de l'histoire et de l'existence.

En conclusion, très chers amis, écoutons encore la *Dei Verbum*, qui exalte l'interdépendance entre la Sainte Écriture et la Tradition : elles sont - affirme-t-il - si étroitement liées et unies entre elles qu'elles ne peuvent subsister indépendamment l'une de l'autre, et ensemble, selon leur propre manière, sous l'action d'un seul Esprit Saint, elles contribuent efficacement au salut des âmes (cf. n° 10).

* * *

Je salue cordialement les pèlerins de langue française, en particulier les élèves des diverses écoles, et les étudiants de l'Université catholique de Vendée.

Que saint Thomas d'Aquin, docteur de l'Église, dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, nous guide dans la compréhension des Écritures, qu'il a commentées avec tant de sagesse, afin que nous puissions comprendre combien Dieu nous aime et désire notre salut.

Que Dieu vous bénisse !

Résumé de la catéchèse du Saint-Père :

Chers frères et sœurs, bonjour et bienvenue!

La lecture de la Constitution du **Concile Vatican II**, *Dei Verbum* sur la Révélation divine, nous amène aujourd'hui à réfléchir sur le rapport entre l'Écriture Sainte et la Tradition.

À la veille de sa Passion, Jésus avait promis à ses disciples que le Père enverrait l'Esprit-Saint en son nom pour leur enseigner et leur rappeler tout ce qui leur avait dit, de manière à ce qu'ils soient aptes à leur mission de prédicateurs auprès de tous les peuples.

L'Écriture Sainte, Parole de Dieu consignée par écrit sous l'inspiration de l'Esprit divin, est étroitement liée à la Tradition qui, elle, porte cette Parole de Dieu confiée par le Christ aux apôtres. À leur tour, ils sont chargés de la transmettre à leurs successeurs afin que ceux-ci, illuminés par l'Esprit de vérité, puissent la garder, l'exposer et la répandre avec fidélité.

L'Écriture et la Tradition sont si étroitement liées qu'elles ne peuvent subsister l'une sans l'autre dans l'Église du Christ à qui est confiée le dépôt, la transmission, l'interprétation et une intelligence toujours plus profonde de la Révélation qui passe par l'étude, l'enseignement et la prédication.

[1] *Homélie sur Ezéchiel I, VII, 8 : PL 76, 843D.*

[2] *Commentaires sur les Psaumes 103, IV, 1*

[3] Cfr. J.H. Newman, *Lo sviluppo della dottrina cristiana*, Milano 2003, p. 104.

Copyright © Dicastère pour la Communication - Libreria Editrice Vaticana



LIBRERIA EDITRICE VATICANA

FAQ

NOTES LÉGALES

COOKIE POLICY

PRIVACY POLICY